

Opérations ACROLA en Baie de Somme (80)

Par Xavier COMMECY

Constatant les quelques captures annuelles mais répétées de Phragmites aquatiques *Acrocephalus paludicola* de fin juillet à septembre essentiellement dans les marais de la côte atlantique, le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, Centre de Recherches par le Bagueage des Populations d'Oiseaux (C.R.B.P.O.) a initié en 2003 une coordination et une centralisation de ces captures. Le but était de déterminer les voies de migrations et l'habitat des haltes migratoires de l'espèce lors de la migration postnuptiale en France, à des fins éventuelles de protection. C'est dans le cadre de ce programme, appelé opération ACROLA (de ACROcephalus paludicOLA), que nous avons tenté des captures de cette espèce rare, inscrite sur la liste rouge des espèces mondialement menacées de disparition, en un site qui nous semblait approprié : le marais de l'anse Bidard en réserve naturelle de la Baie de Somme,

secteur du banc de l'îlette et selon une installation des filets standardisée. Le site n'est pas facile d'accès et grâce à la compréhension du SMACOPI et de son directeur scientifique il nous a été possible de transporter sur place le matériel de bagueage et de bivouac grâce à un véhicule.

L'année 2003.

Pour cette première année, un essai sur une soirée et une matinée est tenté. Bien que les conditions météorologiques du jour (vent et temps couvert) ne favorisent pas la migration nocturne des passereaux, nous installons nos filets et les magnétophones diffusant le chant de cette espèce (technique dite de la repasse) le 15 août vers 18 heures, bagueage jusqu'à la tombée de la nuit puis le lendemain matin du lever du jour à 11 heures environ. Les bagueurs sont F. BAROTEAUX et X. COMMECY et plusieurs aides bagueurs sont présents.

Résultats : Tableau 1 : captures au Banc de l'Islette en 2003 (15 et 16 août).

Espèce (code EURING)	Nom français	Nom scientifique	Nombre
GALGAL	Bécassine des marais	Gallinago gallinago	3
TRIOCH	Chevalier culblanc	Tringa ochropus L.	1
LUSSVE	Gorgebleue à miroir	Luscinia svecica	4
SAXRUB	Tarier des prés	Saxicola rubetra (L.)	1
LOCNAE	Locustelle tachetée	Locustella naevia	1
ACROLA	Phragmite aquatique	Acrocephalus paludicola	3
ACRSCI	Rousserolle effarvatte	Acrocephalus scirpaceus	28
ACRSCH	Phragmite des joncs	Acrocephalus schoenobaenus	29
PHYLUS	Pouillot fitis	Phylloscopus trochilus	4
EMBSCHE	Bruant des roseaux	Emberiza schoeniclus	19
Total			93

+ 1 Phragmite des joncs avec une bague anglaise (information sur le bagueage non encore retournée).

+ 1 Gorge bleue marqué à cette occasion sera contrôlé en Espagne à Malaga le 03 novembre de cette année là, soit à 1581 kilomètres après 78 jours.

Les contrôles d'oiseaux marqués les années précédentes sur place ne sont pas repris dans les tableaux.

La preuve était ainsi faite que les ACROLA passaient aussi en Baie de Somme comme dans les marais de la côte atlantique française à la mi-août.

L'année 2004

Fort du « succès » de l'année précédente (trois Phragmites aquatiques capturés), nous décidons d'augmenter le temps de présence sur le site, toujours à la mi-août, du 10 au 12 août. Le 10 au matin, une pluie forte et continue nous empêche de nous rendre sur place ; les filets sont seulement montés au soir

Nous décidons ainsi de renouveler l'opération l'année suivante.

mais la nuit suivante il pleut. Le 11 est une belle journée ensoleillée qui se termine par un orage qui continue sur le matin et nous replions le matériel sous une pluie intermittente ; bref les conditions météorologiques sont très loin de nous avoir été favorables cette année là.

Résultats : Tableau 2 : captures au Banc de l'Islette en 2004 (10 au 12 août).

Espèce (code EURING)	Nom français	Nom scientifique	Nombre
TRIOCH	Chevalier culblanc	Tringa ochropus	3
PORPOR	Marouette ponctuée	Porzana porzana	2
ALCATT	Martin pêcheur	Alcedo atthis	2
ANTPRA	Pipit farlouse	Anthus pratense	3
SYLCOM	Fauvette grisettes	Sylvia communis	7
PANBIA	Mésange à moustache	Panurus biarmicus	7
LUSSVE	Gorgebleue à miroir	Luscinia svecica	10
CISJUN	Cisticole des joncs	Cisticola juncii	1
LOCNAE	Locustelle tachetée	Locustella naevia	1
ACROLA	Phragmite aquatique	Acrocephalus paludicola	1
ACRRIS	Rousserolle verderolle	Acrocephalus palustris	1
ACRSCI*	Rousserolle effarvate	Acrocephalus scirpaceus	88
ACRSCH	Phragmite des joncs	Acrocephalus schoenobaenus	37
CETCET	Bouscarle de Cetti	Bouscarle de Cetti	1
EMBSCH	Bruant des roseaux	Emberiza schoeniclus	27
TURMER	Merle noir	Turdus merula	1
CARCAN	Linotte mélodieuse	Carduelis cannabina	1
Total			193

* + 1 Rousserolle effarvate, baguée 11 jours plus tôt à Litlington (Angleterre) soit à 116 kilomètres

Encore un Phragmite aquatique, qui prouve la régularité du passage en ces lieux. L'opération est donc à renouveler avec nous l'espérons de meilleures conditions météorologiques, plus favorables à la migration des passereaux.

L'année 2005

Pensant mettre plus d'atouts dans notre jeu nous choisissons d'encore augmenter le temps de présence. A la lecture d'anciens bilans de baguage qui montrent que des Phragmites aquatiques ont aussi été bagués il y a quelques années et en nombre non négligeables dans les marais du sud de la baie de Somme, il est décidé de multiplier le nombre de sites littoraux avec baguage simultané : 1 au nord de la baie de Somme (Anse Bidard), 1 en fond de baie (à Noyelles-sur-mer, rencloûture Elluin) et un au sud de la baie (à Woignarue, Hâble d'Ault). Ce dernier site ne sera pas exploité cette année, faute de bagueur motivé pouvant se libérer à cette période.

Le 10 au soir, deux bagueurs (F.B. et X.C.) s'installent sur le site au nord, le temps est couvert, le vent est fort ; ils restent en place le 11, temps ensoleillé mais vent assez fort malheureusement le ciel est couvert la nuit ce qui gêne la migration nocturne. Le 12 au matin, F.B. démonte ses filets de captures et part s'installer à Noyelles-sur-mer dans un marais un peu plus à l'intérieur des terres, en fond de la baie de Somme, la rencloûture Elluin. Ce jour là, le vent est très fort en bord de mer, plus modéré et faiblissant en fin de journée en fond de baie. Le 13, le temps est couvert, le vent

A noter pour cette année 2004 la capture incidente de deux juvéniles de Marouettes ponctuées.

fort, les filets de l'anse Bidard sont démontés au matin, ceux placés à Noyelles-sur-mer le sont le soir... sous une pluie battante. La météorologie qui a régné pendant ces 3 jours n'a donc pas été favorable et le nombre de captures s'en est ressenti. Il y a peu d'oiseaux migrateurs (les oiseaux ne sont pas gras, il n'y a pas de bagues étrangères trouvées) et nous faisons beaucoup de contrôles d'oiseaux marqués les années précédentes sur ce même lieu ainsi que beaucoup d'autocontrôles jour après jour, preuves qu'il s'agit surtout d'oiseaux nicheurs locaux qui ont été capturés. (Nous apprendrons dans les jours suivants grâce à la liste de discussion internet des bagueurs que nos collègues du Nord – Pas-de-Calais ont capturé beaucoup d'*Acrocephalus* dans les dunes aux mêmes périodes, ce qui tendrait à prouver que devant la force du vent littoral les oiseaux se sont protégés en migrant un peu plus à l'intérieur des terres. Nous apprendrons aussi par le même canal, qu'après la forte dépression qui est passée les 14 et 15 août, les vents ont changé et nos collègues belges ont noté un très fort passage d'*Acrocephalus* les 16, 17 et 18 août...) Domage pour nous, à deux jours près nous étions dans le bon créneau. Ce sera pour la prochaine année ?

Résultats : Tableau 3 : captures au Banc de l'Islette en 2005 (10 au 13 août).

Espèce (code EURING)	Nom français	Nom scientifique	Nombre
HIRRUS	Hirondelle rustique	Hirundo rustica	1
CARCAN	Linotte mélodieuse	Carduelis cannabina	1
PANBIA	Mésange à moustache	Panurus biarmicus	10
LUSSVE	Gorgebleue à miroir	Luscinia svecica	2
PHYLUS	Pouillot fitis	Phylloscopus trochilus	2
PHYCOL	Pouillot véloce	Phylloscopus collybita	1
CETCET	Bouscarle de Cetti	Bouscarle de Cetti	2
ACRSCI	Rousserolle effarvatte	Acrocephalus scirpaceus	68
ACRSCH	Phragmite des joncs	Acrocephalus schoenobaenus	32
SYLCOM	Fauvette grise	Sylvia communis	1
PARCAE	Mésange bleue	Parus caeruleus	2
EMBSCH	Bruant des roseaux	Emberiza schoeniclus	5
Total			127

* Un Phragmite des joncs de première année marqué le 13/08/05 sera contrôlé le 26/04/06 (sur son site de reproduction ?) en Grande-Bretagne (Leicester) soit à 308 km de la baie de Somme.

Tableau 4 : captures à Noyelles-sur-mer en 2005

Espèce (code EURING)	Nom français	Nom scientifique	Nombre
ALCATT	Martin pêcheur	Alcedo atthis	2
MOTFLA	Bergeronnette printanière	Motacilla flava	105*
HIRRUS	Hirondelle rustique	Hirundo rustica	30
RIPRIP	Hirondelle de rivage	Riparia riparia	13
CARCAR	Chardonneret élégant	Carduelis carduelis	2
CARCAN	Linotte mélodieuse	Carduelis cannabina	4
LUSSVE	Gorgebleue à miroir	Luscinia svecica	6
ACROLA	Phragmite aquatique	Acrocephalus paludicola	1
ACRSCI	Rousserolle effarvatte	Acrocephalus scirpaceus	43**
ACRSCH	Phragmite des joncs	Acrocephalus schoenobaenus	33
CETCET	Bouscarle de Cetti	Bouscarle de Cetti	1
SYLCOM	Fauvette grise	Sylvia communis	1
PARCAE	Mésange bleue	Parus caeruleus	1
EMBSCH	Bruant des roseaux	Emberiza schoeniclus	15
Total			257

* L'une d'entre elle, baguée le 13 sera contrôlée au soir du 21/08 (soit 8 jours plus tard) au Hâble d'Ault par V. TERNOIS. ** Plus un oiseau bagué l'année précédente à l'anse Bidard.

Le bilan est certes assez positif en nombre d'oiseaux capturés, mais c'est surtout grâce aux dortoirs d'Hirondelles et de Bergeronnettes, les jours choisis s'étant montrés peu favorables à la migration. Malgré tout, une capture d'ACROLA confirme la régularité du passage en ces lieux.

Un autre bagueur (V. TERNOIS.), non disponible au moment de l'opération concertée, a tenté lui aussi des captures, au Hâble d'Ault, quelques jours plus tard (les 21, 22 et 27 août soit 16 heures de présence avec repasse active). Pas d'ACROLA capturée mais bon nombre d'oiseaux marqués. Voici ses résultats.

Tableau 5 : captures au Hâble d'Ault en 2005 (12 et 13 août).

Espèce (code EURING)	Nom français	Nom scientifique	Nombre
MOTFLA	Bergeronnette printanière	Motacilla flava	56
HIRRUS	Hirondelle rustique	Hirundo rustica	1
RIPRIP	Hirondelle de rivage	Riparia riparia	10
SAXRUB	Tarier des prés	Saxicola rubetra	1
PHYLUS	Pouillot fitis	Phylloscopus trochilus	1
LUSSVE	Gorgebleue à miroir	Luscinia svecica	1
ACRSCI	Rousserolle effarvatte	Acrocephalus scirpaceus	26
ACRSCH	Phragmite des joncs	Acrocephalus schoenobaenus	47*
PANBIA	Mésange à moustaches	Panurus biarmicus	4
Total			147

* A l'occasion de cette opération, Vincent a contrôlé un oiseau bagué en Belgique le 06/08/2005 à Sint-Laureins, comme oiseau de première année et contrôlé le 28/08 soit 16 jours plus tard et 185 Kms plus loin.

L'année 2006

Pour cette année, nous nous réservons la semaine centrée sur le 15 août pour intervenir dès que la météorologie est favorable : pas de vent, pas de pluie. Le samedi 12/08 la pluie et le vent règnent, dimanche 13/08, pluie intense (35mm) ; les prévisions météorologiques prévoient une éclaircie vers 18h, nous sommes sur le terrain à cette heure là. Un dernier orage nous surprend comme nous commençons à

nous installer dans le marais de Noyelles-sur-mer (renclôture Elluin). Le montage des filets se fait à partir de 19 heures, la soirée de baguage sera courte mais il y a beaucoup d'oiseaux capturés. Le lundi matin il fait beau puis le vent monte. Le démontage des filets est décidé vers 11h.

(Bagueurs, FB et XC.)

Tableau 5 : captures à Noyelles-sur-mer en 2006 (13 et 14/08 puis 19 et 20/08)

Espèce (code EURING)	Nom français	Nom scientifique	Nombre
ALCATT	Martin pêcheur	Alcedo atthis	1
MOTFLA	Bergeronnette printanière	Motacilla flava	40 + 145
HIRRUS	Hirondelle rustique	Hirundo rustica	64
RIPRIP	Hirondelle de rivage	Riparia riparia	1
EMBSCH	Bruant des roseaux	Emberiza schoeniclus	26 + 6
PARMAJ	Mésange charbonnière	Parus major	1
PARCAE	Mésange bleue	Parus caeruleus	1
LUSSVE	Gorgebleue à miroir	Luscinia svecica	18 + 5
ACRSCI	Rousserolle effarvatte	Acrocephalus scirpaceus	30 + 4*
ACROLA	Phragmite aquatique	Acrocephalus paludicola	1
ACRSCH	Phragmite des joncs	Acrocephalus schoenobaenus	80 + 13**
CETCET	Bouscarle de Cetti	Cettia cettia	1
LOCLUS	Locustelle lusciniôide	Locustella luscinioides	2
SYLCOM	Fauvette grisette	Sylvia communis	1
CARCAN	Linotte mélodieuse	Carduelis cannabina	1
TURMER	Merle noir	Turdus merula	1 + 1
Total			269 + 174

* + 2 contrôles d'oiseaux bagués localement en 2005

** + 3 contrôles d'oiseaux marqués localement en 2005.

*** 2 Phragmites des joncs de première année seront contrôlés 19 jours plus tard à 1052 Kms et 34 jours à 1115 Kms en Espagne.

Lundi après midi, la pluie et le vent fort sont de retour. Nous attendons que cette dépression soit passée et montons les filets au Hâble d'Ault après 19h30, dans le vent. Le

mardi matin, le vent est toujours présent. La météo prévoyant un mauvais temps, nous arrêtons les opérations jusqu'au vendredi 18/08.

Tableau 6 : captures au hâble d'Ault en 2006 (14 et 15/08 puis 22 et 23 août)

Espèce (code EURING)	Nom français	Nom scientifique	Nombre
MOTFLA	Bergeronnette printanière	Motacilla flava	9 + 4
PHYLUS	Pouillot fitis	Phyloscopus trochilus	2 + 2
LUSSVE	Gorgebleue à miroir	Luscinia svecica	2 + 2
ACRSCI	Rousserolle effarvatte	Acrocephalus scirpaceus	15* + 18*
ACRSCH	Phragmite des joncs	Acrocephalus schoenobaenus	12 + 33
PANBIA	Mésange à moustaches	Panurus biarmicus	2 + 1
EMBSCH	Bruant des roseaux	Emberiza schoeniclus	0 + 3
Total			42 + 63

* + 2 baguées localement dans l'année

Nous retenons notre chance le vendredi 18 au soir, au cœur de la réserve naturelle, au banc de l'lette. Le vent établi en journée tombe totalement le soir. Quelques

ondées tombent de nuit mais le temps au matin est beau. Les filets sont démontés à 11 heures le 19.

Tableau 7 : captures au Banc de l'Islette en 2006 (18-19/08)

Espèce (code EURING)	Nom français	Nom scientifique	Nombre
ALCATT	Martin pêcheur	Alcedo atthis	2
EMBSCHE	Bruant des roseaux	Emberiza schoeniclus	1
PANBIA	Mésange à moustaches	Panurus biarmicus	6
PARCAE	Mésange bleue	Parus caeruleus	2
LUSSVE	Gorgebleue à miroir	Luscinia svecica	2
ACRSCI	Rousserolle effarvatte	Acrocephalus scirpaceus	30
ACRARU	Rousserolle turdoïde	Acrocephalus arundinaceus	1
ACRSCH	Phragmite des joncs	Acrocephalus schoenobaenus	16
PHYLUS	Pouillot fitis	Phyloscopus trochilus	3
Total			63

* Une Rousserolle effarvatte contrôlée le 19/08/06 avait été marquée comme oiseau de première année le 11/08/05 à Oudalle en Seine-maritime (et que nous reprendrons le 12/08/07).

* + contrôles de deux Rousserolles effarvattes baguées l'année précédente.

Comme il ne nous est pas possible matériellement de prolonger notre séjour sur le banc de l'Islette, nous décidons de refaire une séance à la renclosure de Noyelles-sur-mer, malgré un vent de sud établi. Surprise, là où il y avait tant d'oiseaux 5 jours auparavant, nous en voyons et en capturons très peu (à l'exclusion de Bergeronnettes printanières arrivées à la nuit tombante en dortoir). La migration vers le sud des oiseaux nichant localement s'est donc faite et seule une très jeune Rousserolle effarvatte baguée le 13 sera contrôlée ainsi que deux oiseaux marqués localement l'année précédente.

Les filets sont rapidement démontés le lendemain matin sous la pluie et le vent forts.

L'année 2007

Cette année, c'est sûr, la météorologie sera favorable ! Las, la semaine prévue, comme chaque année maintenant, nous écourtons notre tentative le 13 août au matin car le vent est très fort et des pluies importantes sont annoncées (il y aura effectivement une petite tempête les jours suivants). Auparavant, le 11 au soir (vent moyen tombant en fin de journée), le 12 (les nuages ont obstrué le ciel pendant la nuit bloquant les migrations) les deux bagueurs présents (XC et P. DECORY) n'ont fait que quelques captures : 59 et 4 contrôles) et pas d'ACROLA.

Le 17, la météo n'est pas encore au mieux ; certes il ne pleut pas mais le vent est fort. Nous sommes 3 bagueurs (FB, XC et PD) à tendre nos filets en fin d'après-midi à Noyelles-sur-mer. Le vent tombera en fin de journée et ne remontera que vers 9 heures le lendemain

Une dernière séance de captures pour cette saison est réalisée au Hâble d'Ault le 22 août au soir et 23 au matin. Les conditions météorologiques sont favorables, le nombre de captures est assez important mais l'absence de réserve de gras chez les oiseaux et le contrôle de plusieurs individus marqués précédemment indique qu'il s'agit essentiellement d'oiseaux en dispersion plus que de migrateurs au long cours. D'ailleurs, 1 Phragmite des joncs bagué le 20 août à Noyelles-sur-mer est contrôlé ; il a effectué une dizaine de kilomètres vers le sud en 3 jours.

Le nombre de captures n'est pas très élevé mais la qualité est là, et l'espèce cible est présente en nombre inhabituellement élevé : 5 % des captures des oiseaux paludicole ! (tableau 9)

Une seconde tentative de captures sera conduite au banc de l'Islette, les 25 et 26 août (montage des filets le 24 au soir). La météo est assez favorable (la nuit du 25 est 26 est dégagée mais il y a des brumes matinales) malgré cela le nombre de captures reste limité et pas d'ACROLA. (Tableau 8).

Tableau 8 : captures au Banc de l'Islette en 2007 (11-13/08 puis 25 – 26/08)

Espèce (code EURING)	Nom français	Nom scientifique	Nombre
GALCHL	Poule d'eau	Gallinula chloropus	1
ALCATT	Martin pêcheur	Alcedo atthis	4
JYNTOR	Torcol fourmillier	Jynx torquilla	1
SAXRUB	Tarier des près	Saxicola rubetra	1
EMBSCHE	Bruant des roseaux	Emberiza schoeniclus	14
PANBIA	Mésange à moustaches	Panurus biarmicus	5 *
PARCAE	Mésange bleue	Parus caeruleus	5
PARMAJ	Mésange charbonnière	Parus major	1
CETCET	Bouscarle de Cetti	Cettia cetti	3
CISJUN	Cisticole des joncs	Cisticola juncii	1
ACRSCI	Rousserolle effarvatte	Acrocephalus scirpaceus	49 **
ACRSCH	Phragmite des joncs	Acrocephalus schoenobaenus	27
HIRRUS	Hirondelle rustique	Hirundo rustica	9 ***
PHYCOL	Pouillot véloce	Phyloscopus collybita	2
PHYLUS	Pouillot fitis	Phyloscopus trochylus	9
PRUMOD	Accenteur mouchet	Prunella modularis	1
SYLATR	Fauvette à tête noire	Sylvia atricapilla	8
SYLBOR	Fauvette des jardins	Sylvia borin	4
SYLCOM	Fauvette grisette	Sylvia communis	4
PARMAJ	Mésange charbonnière	Parus major	2
PARCAE	Mésange bleue	Parus caeruleus	12
PARMON	Mésange boréale	Parus montanus	1
SAXRUB	Tarier des près	Saxicola rubetra	6
Total			170

* + contrôle d'une Panure à moustaches baguée jeune de l'année en 2005.

** + contrôle d'une Rousserolle effarvatte baguée l'année précédente.

*** + contrôle d'une Hirondelle rustique baguée quelques jours auparavant au Parc du Marquenterre.

Tableau 9 : captures à Noyelles-sur-mer en 2007 (17 et 18 août).

Espèce (code EURING)	Nom français	Nom scientifique	Nombre
PORPOR	Marouette ponctuée	Porzana porzana	1
MOTFLA	Bergeronnette printanière	Motacilla flava	68
HIRRUS	Hirondelle rustique	Hirundo rustica	1
EMBSCHE	Bruant des roseaux	Emberiza schoeniclus	14
CISJUN	Cisticole des joncs	Cisticola juncii	1
CETCET	Bouscarle de Cetti	Cettia cetti	2
LUSSVE	Gorgebleue à miroir	Luscinia svecica	7 *
ACRSCI	Rousserolle effarvatte	Acrocephalus scirpaceus	24 **
ACROLA	Phragmite aquatique	Acrocephalus paludicola	5
ACRSCH	Phragmite des joncs	Acrocephalus schoenobaenus	65 ***
LOCLUS	Locustelle lusciniôide	Locustella luscinioides	1
SYLCOM	Fauvette grisette	Sylvia communis	1
PHYCOL	Pouillot véloce	Phyloscopus collybita	1
TROTRO	Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes	1
Total			192

* contrôle d'1 oiseau bagué localement en 2006

** contrôles d'1 oiseau bagué localement en 2006 et d'1 avec une bague posée en Espagne.

+ *** contrôles de 2 oiseaux porteurs d'une bague posée en Angleterre et d'un autre en Belgique ; un oiseau bagué le 17/08 sera contrôlé en route vers le sud 3 jours plus tard à Frossay (44).

Discussion.

De telles pratiques de captures et marquages des oiseaux permettent certes de repérer des espèces difficiles à détecter autrement comme c'est le cas du Phragmite aquatique, mais elles ne se limitent pas à ce seul plaisir : elles doivent aussi apporter des arguments

supplémentaires à ceux obtenus par l'observation et favoriser la protection des espèces et des espaces. JULLIARD et al. (2006) ont montré l'importance des sites de haltes migratoires pour maintenir la bonne santé des populations des oiseaux, en maintenant un réseau dense et cohérent de haltes tout le long

du littoral. Ceci est particulièrement vrai pour cette espèce paludicole en danger d'extinction qui compte seulement environ 13 000 à 19 000 couples en Europe (chiffres de 2005), population réévaluée à 11300 à 13500 couples en 2007 soit un total de 30 à 40 000 individus seulement en automne. Ses bastions principaux sont situés dans le Belarus, en Ukraine, en Pologne et en Hongrie, ces quatre sites accueillant plus de 80% de la population reproductrice mondiale. L'espèce a connu un déclin très sévère au cours du vingtième siècle, et l'espèce s'est éteinte de nombreux pays d'Europe de l'Ouest (dont la France), et a régressé en Europe centrale et orientale. Le Phragmite aquatique est un grand voyageur qui effectue chaque année une migration en boucle entre ses zones de reproduction et d'hivernage. Dès la fin de la nidification, jeunes et adultes quittent l'Europe de l'Est pour se rendre en Afrique tropicale. Ils longent alors les côtes de la mer du Nord, puis de la Manche et de l'Atlantique, de fin juillet à la mi-octobre. A leur retour des quartiers d'hivernage, en avril, la majorité des oiseaux emprunte une route plus directe, traversant le Sahara, puis l'Italie et les Alpes.

Les marais des côtes ouest de la France semblent être des sites d'importance sur la voie de migration vers leurs sites d'hivernage africains. Les sites d'hivernage de cette espèce ont été localisés seulement pendant l'hiver 2006-2007 : ce sont essentiellement les zones humides bordant le fleuve Sénégal. Il importe ainsi en conséquence de détecter les sites de prédilection de cette espèce rare; leur protection, en les conservant sous forme de marais, peut se révéler essentielle à la survie de l'espèce. Ces auteurs indiquent qu'entre 1990 et 2001, chaque année seulement 51 à 166 (moyenne 97) Phragmites aquatiques sont bagués en France sur environ 150 000 bagues posées annuellement dans le pays. Ils ont ainsi établi ce qu'ils ont appelé un « Acrola index » (% des *Acrocephalus paludicola* bagués/ *Acrocephalus* de toutes espèces bagués dans l'année) pour les pays d'Europe. Il apparaît que la France, avec un indice de 0.184% est le pays d'Europe où cet index est le plus élevé (hormis la Pologne mais dans ce pays environ 2700 couples nichent). Pour rechercher les sites d'arrêt de prédilection lors de la migration automnale de cette espèce, sites où l'espèce se nourrit activement favorisant ainsi sa survie aux risques de la migration, un second indice, basé sur les seules captures entre le 1 et le 25 août de l'année a été calculé. Cet indice varie de 3.396% à 0% selon les régions françaises. La

Normandie et la Bretagne ont les indices les plus élevés. Nous avons calculé ce même indice pour nos opérations qui étant de courtes durées montrent un biais important, alors que les captures sont quotidiennes ou presque tout au long de cette période de 3 semaines en de nombreux sites d'autres régions. C'est ainsi que nous obtenons en Picardie maritime des indices de 5% (exceptionnel mais obtenu en 1 journée, nous avons eu de la chance ce jour là) en 2003 ; 0.7% en 2004 ; 0.5% en 2005 ; 0.4% en 2006 et 2.3% en 2007. Il apparaît ainsi que les marais littoraux de la Picardie représentent eux aussi des sites d'importance nationale pour cette espèce. Cette impression devra être confortée par des sessions de captures sur des durées plus importantes de manière à éviter l'effet ponctuel d'une capture sur un petit nombre d'oiseaux bagués. Cette information, associée à bien d'autres, montre une fois encore l'importance de la sauvegarde des marais littoraux autour de la baie de Somme.

Quelques contrôles.

Au cours de ces différentes opérations, nous avons pris dans nos filets quelques oiseaux bagués par d'autres et quelques oiseaux bagués par nous ont été contrôlés par d'autres ailleurs. Voici quelques contrôles renseignés dont le nombre est appelé à augmenter, les oiseaux toujours vivants pouvant être contrôlés ou repris ultérieurement.

1) Phragmite des joncs :

1) un oiseau de première année, contrôlé en avril de l'année suivante en Grande Bretagne à 308 kilomètres de la baie de Somme, sur ses lieux de reproduction ?

2) contrôle en août d'un oiseau bagué comme jeune l'année précédente en août dans l'estuaire de la Seine (migrateur probable).

3) un oiseau de première année contrôlé 3 jours plus tard à Frossay (61).

2) Gorge bleue :

un oiseau bagué comme jeune (oiseau de première année), contrôlé 2 mois et demi plus tard en Espagne à 1581 kilomètres de la baie de Somme ; sur ses lieux d'hivernage ?

3) **Bécassine des marais**: parmi les très rares oiseaux de cette espèce marqués, mais c'est une espèce classée comme gibier, un a été tiré 4 ans plus tard en hiver à Vers-sur-mer (14).

Bibliographie

Julliard R., Bargain B., Dubos A. & Jiguet F. (2006) : Identifying fall migration routes for the globally threatened Aquatic Warbler *Acrocephalus paludicola*. Ibis, 148, 1 – 9.